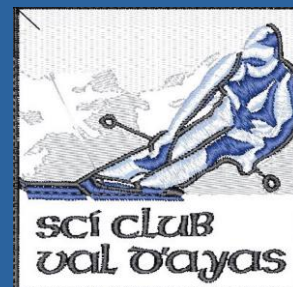


MONTEROSASKIALP

monterosa ski



MONTEROSA
SKI



RÈGLEMENT

1) COURSE DE SKI DE RANDONNÉE EN TECHNIQUE CLASSIQUE

Compétition en couples à technique classique.

La course aura lieu le vendredi 8 mars 2024 à 18h00, arrivée et départ à Gressoney-La-Trinité, Lieu Edelboden (départ télésiège Punta Jolanda).

Catégories

Masculine (catégorie unique).

Féminine (catégorie unique).

Classements

Le classement est établi en fonction du temps employé effectivement par les deux athlètes pour achever le parcours ; le passage de l'arrivée doit se faire en couple, sous peine de pénalité.

Les classements suivants seront établis :

Classement absolu masculin.

Classement absolu féminin.

Prix

Absolu masculin

1ère équipe classée	2.000,00 €
2ème équipe classée	1.000,00 €
3ème équipe classée	500,00 €
4ème équipe classée	300,00 €
5ème équipe classée	200,00 €

Absolu féminin

1ère équipe classée	2.000,00 €
2ème équipe classée	1.000,00 €
3ème équipe classée	500,00 €
4ème équipe classée	300,00 €
5ème équipe classée	200,00 €

Outre les prix financiers, chacun des athlètes des cinq premières équipes classées recevra un panier de produits typiques de la Vallée d'Aoste.

La remise des prix se fera au cours du dîner dans la Salle polyvalente de Monterosa SPA à Gressoney-La-Trinité

2) PARCOURS

description du parcours

<i>Localité</i>	<i>Altitude [m]</i>	<i>Distance [km]</i>	
Gressoney-La-Trinité Télesiège Punta Jolanda		0,00	départ
	+600	3,30	
Croisemente de piste Moos/Alpe Ricka		3,30	Check point
	-440	2,60	
Staffal		5,90	Check point
	+280	1,50	
Pista Nera		7,40	Check point
	+160	0,45	
Sitten		7,85	Check point/ restauration
	+470	2,45	
Colle Bettaforca		10,30	Check point/ restauration Barrière horaire 2:30
	-750	4,20	
Alpe Ciarcerio		14,50	Check point/ restauration
	+475	2,60	
Mont Ross		17,10	Check point/ restauration
	-150	0,80	
Alpe Forca		17,90	Check point
	+375	1,60	
Colle Bettaforca		19,50	Check point
	-860	4,60	
Stafal		24,10	Check point
	+440	2,60	
Croisemente de piste Moos/Alpe Ricka		26,70	Check point
	-600	3,30	
Gressoney-La-Trinité Télesiège Punta Jolanda		30,00	Arrivée
Dénivellation positive	2.800		
Dénivellation négative	2.800		

Briefing technique

Le briefing aura lieu à 17h00 dans la salon polyvalent de la commune de Gressoney La Trinité dans la localité Edelboden (bureau des courses, départ télesiège Punta Jolanda)

Restauration

4 points de restauration seront organisés pendant la course, aux endroits indiqués dans la description du parcours. Les athlètes pourront disposer de thé chaud et d'eau.

Signalisation du parcours

Drapeaux verts pour la montée (sur le bord droit externe), rouges pour la descente (piste) et jaunes pour les tronçons à pieds avec un élément réfléchissant ; torches et clignotants à proximité des changements de direction les plus importants au long de la descente.

Modification, suspension, annulation

Si les conditions nivo-météo sont de nature à constituer un danger pour les athlètes ou les organisateurs, le parcours de la course pourra être modifié ou la course elle-même suspendue ou annulée. Le prix de l'inscription ne sera pas remboursé en cas d'annulation.

Barrières horaires

Passage au Col Bettaforca dans les 2:30 h du départ.

3) MATÉRIEL

Chaque athlète est conscient et directement responsable de tout le matériel utilisé au cours de la compétition. Par son inscription, l'athlète garantit l'efficacité technique de son propre matériel, et assure que celui-ci n'a subi aucune modification, à l'exception de celles qui sont autorisées par le producteur.

En cas d'endommagement du matériel, l'athlète est autorisé à le remplacer, au départ dans les premiers mètres et dans les espaces délimités à cet effet par l'organisation, et au long du parcours exclusivement dans les points de contrôle. L'organisation ne fournit aucun matériel de rechange aux athlètes.

Le matériel sera vérifié par des membres de l'organisation au terme de la compétition, dans le parc fermé à l'arrivée. La vérification du fonctionnement de l'ARVA et des dossards est obligatoire pour accéder à la zone de départ et sera effectuée par des membres de l'organisation.

Équipement individuel

Une paire de skis de randonnée

Hauteur minimum 160 cm (mesurés de la spatule au talon, le long de toute la surface de la semelle) pour les catégories masculines et 150 cm pour les catégories féminines, équipés de carres métalliques sur au moins 90% de leur longueur, profil minimum, spatule 80 mm, au centre du ski 60 mm, talon 70 mm. Les mesures sont celles qui sont déclarées par le fabricant, lequel assume la responsabilité pleine et entière de cette déclaration.

Une paire de chaussures de ski-alpinisme

Les chaussures ne doivent pas être modifiées ; elles doivent être suffisamment hautes pour couvrir les chevilles, être prédisposées pour une fixation rapide et sûre des crampons, de dispositifs de fermeture de la coque et du chausson, et d'un blocage pour l'inclinaison entre les deux. Les différents types de ruban adhésif et de bandes avec des matériaux élastiques ne sont pas considérés comme valables. Tous les types de fermeture et les semelles de chaussures de ski alpin mis sur le marché par les producteurs sont valables, à la condition de ne pas avoir été modifiés.

Critères requis minimum :

- la surface minimum externe des crampons, au contact du terrain, est de 1 cm
- la semelle doit être en matériau caoutchouteux comme du Vibram ou analogue ;
- la semelle de chaque chaussure doit être à crampons et couvrir au moins 75% de la surface ;
- il doit y avoir au moins 23 crampons par chaussure, dont 15 dans la partie avant et 8 sur le talon ;
- les crampons doivent avoir une profondeur minimum de 4 mm.

Une paire de fixations

Les fixations doivent être spécifiques pour le ski de randonnée. Elles doivent pouvoir bloquer la chaussure dans la partie arrière et avant. Pour l'arrière, le déclenchement doit être frontal et latéral. La partie avant de la fixation doit avoir une position de blocage et déblocage. Les chaussures et les fixations doivent être réglées en respectant les instructions fournies par le fabricant pour assurer le bon fonctionnement des systèmes de déclenchement. Les fixations mixtes (d'un fabricant à l'avant et d'un autre à l'arrière) ne sont pas admises.

Une paire de bâtons

Les rondelles en métal sont interdites.

Une couverture de survie 180×200 cm

Un ARVA conforme aux normes internationales EN 300718 457 kHz

Fonctionnant en transmission pendant tout le déroulement de la compétition, il est à porter au-dessus de la premier vêtement sur la peau, sous la combinaison, ou dans la poche prévue par la combinaison de ski rando. L'émetteur simple est interdit.

Une pelle à neige avec manche

La pelle munie de la cuillère doit avoir une longueur minimale de 50 cm. Les dimensions de la cuillère doivent être les suivantes

minimum 20x20 cm.

Une sonde à neige

La sonde à neige doit avoir une longueur minimale de 240 cm et un diamètre minimal de 10 mm.

Crampons

minimum 10 pointes de 3 cm de haut. Ils doivent être portés dans le sac à dos point à point, ne doivent pas être modifiés et ils doivent avoir les lacets (pas d'élastiques) attachés pendant leur utilisation.

Avant le départ, la Direction de Course communiquera la nécessité d'avoir des crampons dans le sac à dos et de les porter dans la section de marche sur la Pente Noire de Gressoney. Pendant la compétition, la Direction de Course peut modifier la nécessité du port des crampons.

Un sac à dos avec bretelles

Équipé de 2 sangles porte-ski et en mesure de contenir tout le matériel prévu par le règlement.

Peaux de phoque

3 peaux de phoque. Il est interdit d'utiliser et d'appliquer des adhésifs ou tout matériel pour améliorer la glisse des peaux de phoque. Les peaux de phoque doivent couvrir au moins 50% de la semelle et 50% de la longueur du ski.

Vêtements pour la partie supérieure du corps

Trois couches, deux à manche longue à la taille du concurrent, dont une couche coupe-vent. En fonction des conditions nivo-météo, l'organisation pourra demander de remplacer la couche coupe-vent par une couche thermique présentant les caractéristiques suivantes : veste en tissu coupe-vent avec un capuchon à la taille du concurrent et un rembourrage thermique de 100 g/m minimum, en mesure d'assurer une protection thermique minimum de 2 CLO.

Vêtements pour la partie inférieure du corps

Deux couches. Un pantalon ou une combinaison à la taille du concurrent et un pantalon coupe-vent à la taille du concurrent. En fonction des conditions nivo-météo, l'organisation pourra demander de remplacer la couche coupe-vent par une couche thermique présentant les caractéristiques suivantes: avec un rembourrage thermique minimum de 60g/m

Un casque

D'alpinisme ou de ski alpin homologué UIAA CE, à porter pendant toute la durée de la compétition (le système de fermeture doit toujours être bouclé).

Gants

Les concurrents doivent garder leurs gants pendant toute la durée de la compétition.
Une paire de moufles de rechange.

Un bonnet ou un bandeau ou le capuchon de la combinaison.

Une paire de lunettes ou la visière avec des lentilles claires.

Lampe frontale

Une fixée au casque, toujours allumée, et une en réserve.

Téléphone portable

Allumé pendant toute la compétition. Le candidat devra indiquer son numéro sur le formulaire d'inscription.

Numéros de course et puces de contrôle

Les numéros de course devront être appliqués à la jambe droite et au sac à dos de manière à être lisibles. La puce de contrôle devra être collée au casque.

4) COMPORTEMENT PENDANT LA COMPÉTITION

Distance entre athlètes

Les athlètes d'une même équipe doivent procéder à une distance ne dépassant pas les 20m.

Changement de configuration

le changement des peaux devra se faire dans les zones délimitées à cet effet et sans aide extérieure ; les zones de changement seront éclairées et indiquées par des filets placés de manière à créer un rétrécissement et empêcher de dépasser le point prévu pour le changement. Pendant le changement de configuration, les bâtons doivent être posés au sol. Les équipes doivent sortir de l'espace de changement en couple.

Retrait

En cas d'abandon de la course au cours de la compétition, les concurrents sont tenus, dès que possible, de se rendre au point de contrôle le plus proche pour communiquer cet abandon et être enregistrés. Si un retrait n'est pas communiqué et que les recherches sont lancées pour retrouver les concurrents, toute dépense correspondante sera à la charge des concurrents eux-mêmes.

Réclamations

Elles doivent parvenir au jury 15 minutes après que l'équipe aura coupé la ligne d'arrivée, être écrites et accompagnées de leur motivation et d'une somme de 50,00 €. Les décisions du jury sont sans appel.

Retrait des dossards et de la puce de contrôle

Les dossards et les puces de contrôle seront livrés avec les colis de course au salon polyvalent de la commune de Gressoney-La-Trinité en localité Edelboden (départ télésiège Punta Jolanda) le 8 mars 2024 de 14h00 à 17h00 avant présentation d'une copie de l'examen médical d'aptitude à l'activité sportive de compétition, valable à la date de la compétition et copie de l'accusé de paiement.

5) INSCRIPTION

Modalités

En ligne, sur le site monterosaski.eu/fr en remplissant le formulaire en ligne avec paiement par carte de crédit. Les inscriptions se clôturent en ligne le jeudi 07 mars 2024 à 18h00.

Il est possible de s'inscrire directement le jour de la course au bureau des concours (salon polyvalent de la commune de Gressoney-La-Trinité en localité Edelboden, départ télésiège Punta Jolanda) avec un supplément de 20,00 € par équipe. Si l'inscription est déjà enregistré en ligne, mais non conclu (par ex. paiement non effectué), il sera possible de le compléter directement le jour de la course au bureau de la course avec un supplément de 10,00 € par équipe.

Coût d'inscription

Le prix d'inscription est de 120,00 € par équipe et inclut, pour chacun des athlètes, l'organisation et le service de sécurité et d'assistance pendant la compétition, 1 paquet de course (garanti uniquement pour les 175 premières équipes inscrites), la restauration à l'arrivée et le dîner au terme de la course.

Changement d'athlète

Il est possible de le faire en envoyant le formulaire présent sur le site monterosaski.eu/fr ou en se présentant au front office de la Monterosa s.p.a. jusqu'au jeudi 07 mars 2024 à 17h00, après quoi il ne sera possible de le faire que le jour de la compétition au bureau de la compétition (salon polyvalent de la commune de Gressoney-La-Trinité à Edelboden, départ télésiège Punta Jolanda) avec un coût de 10,00 € par équipe.

6) INFORMATIONS

Tel: 0125.303111

E-mail: monterosaski@visitmonterosa.com

Franco Torretta:+39.348.5204336

Henri Grosjacques:+39.349.6516992

Les numéros de téléphone mobile suivants seront actifs pendant le concours :

Fabio Frachey:+39.347.9757190

Arnoldo Welf:+39.348.3111534

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, consulter le Règlement National et International.



LEITNER[®]
ropeways

